



## Problème suite à l'achat d'une voiture

Par **Magali Lisboa**, le **16/09/2011** à **17:25**

Bonjour,

Suite à l'achat d'un véhicule chez un concessionnaire, je me suis aperçu que les options évoquées par celui-ci et stipulée dans le contrat ne correspondent pas toutes à ma voiture.

En effet deux options sont manquantes.

Ai-je le droit de faire une réclamation?

Bonne journée

Par **Domil**, le **16/09/2011** à **17:27**

oui, évidemment et d'exiger soit qu'elles soient installées, soit de vous fournir le véhicule commandé, soit de vous rembourser une partie du prix